



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE**

## **RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Madame Bernadette Ouellette greffier-trésorière de la susdite municipalité de Ferme-Neuve :

**QUE** le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Ferme-Neuve pour le deuxième (2<sup>ième</sup>) exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2024, est déposé au bureau de Madame Bernadette Ouellette, greffière-trésorière, sis au 125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve, en date du 18 août 2023. Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

**QU'**une demande de révision peut être logée à l'égard du deuxième (2<sup>ième</sup>) exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

**QUE** toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

**QU'**une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité de Ferme-Neuve qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

**QU'**une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

**QU'**une demande de révision doit, sous peine de rejet :

a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2<sup>o</sup>, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC d'Antoine-Labelle;

b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC d'Antoine-Labelle, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

c) être déposée à la MRC d'Antoine-Labelle, sise au 425, rue Dupont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

**DONNÉ À FERME-NEUVE, CE 21<sup>IÈME</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS.**



Bernadette Ouellette, greffière-trésorière